

## Communiqué de presse

---

# Nicox : Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire 2021 reportées au 28 avril 2021

---

13 avril 2021  
Sophia Antipolis, France

**Nicox SA** (Euronext Paris : FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, informe ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire convoquées sur première convocation pour le mercredi 14 avril 2021 à huis-clos, hors la présence physique des actionnaires, ne pourront pas délibérer faute de réunir le quorum requis.

Les actionnaires de la Société sont en conséquence convoqués, sur seconde convocation, en assemblée générale ordinaire suivie d'une assemblée générale extraordinaire **le mercredi 28 avril 2021 à 14 heures**, à l'effet de délibérer à huis clos, sans la présence physique des actionnaires, sur le même projet de résolutions et le même ordre du jour.

Les informations visées à l'article R. 22-10-23 du Code de Commerce, notamment les documents destinés à être présentés aux assemblées générales, sont publiées sur le site internet de la Société [www.nicox.com](http://www.nicox.com).

L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2021 constatant le défaut de quorum seront diffusées en direct et en différé en format audio sur le site internet de Nicox [www.nicox.com](http://www.nicox.com). Le Président Directeur Général de Nicox, sur délégation du Conseil d'administration du 26 février 2021, a désigné Madame Brigitte Duquesroix et Madame Irène Lalande comme scrutateurs.

Les actionnaires ont la possibilité de voter aux assemblées générales du 28 avril 2021 en amont de ces assemblées par correspondance ou par procuration, par voie postale ou par voie électronique. Toutes les informations relatives aux modalités de vote figurent sur le site internet de la Société. Les actionnaires peuvent également contacter l'équipe Relations Investisseurs par e-mail à l'adresse [age2021nicox@nicox.com](mailto:age2021nicox@nicox.com) pour toute question sur les modalités de vote. Les formulaires de vote adressés par correspondance et les votes électroniques pour les assemblées générales du 14 avril 2021 demeurent valables pour les assemblées générales du 28 avril 2021.

### A propos de Nicox

---

Nicox S.A. est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de la Société est le NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome. Nicox développe également le NCX 4251, une formulation brevetée de la fluticasone, pour les épisodes aigus de blépharite. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA® dans le glaucome, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb et de ZERVIATE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIATE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Eyevance Pharmaceuticals, LLC, pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la grande majorité d'Asie du Sud-Est.

Nicox, dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémo : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : [www.nicox.com](http://www.nicox.com).

### Couverture par les analystes

---

Bryan, Garnier & Co	Hugo Solvet	Paris, France
Cantor Fitzgerald	Louise Chen	New York, Etats-Unis
Edison Investment Research	Pooya Hemami	Londres, Royaume-Uni
H.C. Wainwright & Co	Yi Chen	New York, Etats-Unis.
Kepler Cheuvreux	Damien Choplain	Paris, France



*Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.*

## Contacts

### Nicox

Gavin Spencer  
Executive Vice President, Chief Business Officer  
& Head of Corporate Development  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
[communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)

Relations Investisseurs et Media  
Etats-Unis & Europe  
LifeSci Advisors, LLC  
Mary-Ann Chang  
T +44 7483 284 853  
[mchang@lifesciadvisors.com](mailto:mchang@lifesciadvisors.com)

Relations Media  
France  
LifeSci Advisors, LLC  
Sophie Baumont  
M +33 (0)6 27 74 74 49  
[sophie@lifesciadvisors.com](mailto:sophie@lifesciadvisors.com)

## Enoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel, rapport financier annuel et rapport de gestion 2020 qui a été déposé auprès de l'AMF le 1<sup>er</sup> mars 2021 et qui est disponible sur le site de Nicox ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)).

### Nicox S.A.

Drakkar 2  
Bât D, 2405 route des Dolines  
CS 10313, Sophia Antipolis  
06560 Valbonne, France  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
F +33 (0)4 97 24 53 99